

Monsieur Marc Guillaume
Préfet de Région
Préfecture d'Ile-de-France
5 rue Leblanc
75015 Paris

Montreuil, le 27 juin 2023,

Nos réf. : BM/IMM/13/2023

Monsieur le Préfet de Région,

La DRIHL a publié le 8 mars dernier un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la création de places d'hébergement d'urgence en région Île-de-France visant à reconstituer les capacités qui fermeront en 2023 en raison de la fin de la mise à disposition de plusieurs sites.

L'UD DRIHL Paris nous a informé, lors du Copil du Pacte de lutte contre l'exclusion parisien, que cet AMI était gelé en raison du report des fermetures annoncées du parc intercalaire. Ce gel questionne la Fédération.

En effet, même si certains parcs intercalaires ont vu leur date de fermeture reculer dans le temps, ces places finiront par fermer et notre région devra les reconstituer compte tenu du nombre de personnes restant à la rue.

Or, les biens prospectés et répondant au cahier des charges de cet AMI seront définitivement perdus si nous n'avons pas la capacité de proposer/négocier un report d'ouverture aux bailleurs, alors même que nous en aurons besoin d'ici quelques mois. De surcroît, les associations ont mobilisé des moyens humains de prospection qui ne sont pas pris en charge financièrement.

Plus encore, la crédibilité des associations qui ont négocié, bien souvent âprement, avec les collectivités locales, l'implantation d'un établissement sur leur territoire risque fortement d'être remise en question.

La fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France tenait également à vous alerter sur la situation du sans-abrisme en Ile-de-France. Malgré des demandes non pourvues d'hébergement en moyenne à hauteur de 1335 depuis début 2023 pour les seuls départements de Paris et de Seine-Saint-Denis, des maraudes et des Accueils de Jour qui nous font part d'une augmentation conséquente des personnes sans hébergement rencontrées, du manque de fluidité vers le parc social, d'une inflation qui fragilise les ménages modestes et d'un été prévu caniculaire, l'Etat a annoncé la fermeture d'environ 4 000 places d'hôtel en Ile-de-France. La Fédération, qui a régulièrement dénoncé les conditions d'accueil en hôtel, déplore que ces fermetures ne soient pas compensées par les biens intercalaires actuellement gelés.

De plus, l'arrivée en rue de plusieurs centaines de personnes risque de déclencher des conséquences négatives en matière de cohésion sociale et la période caniculaire peut entraîner aussi de graves conséquences sanitaires.

Au moment où l'Etat sollicite les associations sur leur implication dans le dispositif « canicule », certains de nos adhérents nous rapportent que leurs interlocuteurs départementaux de l'Etat leur ont indiqué qu'ils n'auraient pas les moyens pour régler les dépenses engagées notamment dans le cadre du plan hiver.

Si la Fédération peut entendre l'argument des contraintes budgétaires, elle ne peut que dénoncer des économies qui touchent les populations les plus précaires.

Nous nous tenons disponibles pour échanger avec vous à ce sujet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de nos considérations distinguées.

Bruno MOREL



Président